



**Service communication**: Pauline Martineau - 05 49 64 85 26

## Cimetière de Parthenay : conditions d'accès pour La Toussaint

A la veille de la Toussaint, la Ville de Parthenay rappelle les conditions d'accès dans l'enceinte du cimetière :

- Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : de 8h30 à 22h jusqu'au 14 novembre inclus.
- La semaine précédant La Toussaint, les usagers ont la possibilité d'accéder aux sépultures en véhicule pour faciliter leur entretien.
- L'usage de l'eau est autorisé pour le nettoyage des tombes.

A partir du 15 novembre, le cimetière passe à l'heure d'hiver : ouverture de 8h30 à 18h.

Après le 31 décembre, les plantes fanées déposées à La Toussaint seront enlevées par des agents communaux.